

Portée et phrases négatives à modificateurs adverbiaux multiples.

Claude MULLER — Bordeaux 3 & ERSS-UMR 5610

Introduction.

La question qui va m'intéresser ici est celle de l'analyse de phrases négatives telles que:

- (1) *Comment est votre bilan d'activité?*
– *Pas fameux. Pratiquement personne n'a presque rien fait.*

Dans la réponse de (1), on a à la fois le phénomène de «Concordance négative» (Negative Concord, NC): une seule négation sémantique pour deux mots négatifs qui suffiraient chacun à faire de la phrase un énoncé négatif, et celui de l'adjonction de modificateurs adverbiaux sur chacune des semi-négations. La construction (1) présente des atténuateurs; l'autre cas usuel d'une telle construction est celui où les adverbes marquent l'intensité:

- (2) *Vous avez tous bu quelque chose?*
– *Non: absolument personne n'a absolument rien bu.*

De façon tout à fait symétrique, mais avec l'interprétation d'une négation double (désormais DN), on trouve aussi des constructions comme (3):

- (3) *Est-ce que quelqu'un est à jeun pour conduire la voiture?*
– *Malheureusement non, absolument personne ici n'a vraiment rien bu.*

Le sens résultant est donc ici:

- (3') *Tout le monde ici a bu quelque chose.*

avec une asymétrie intéressante dans l'interprétation des mots négatifs: le second terme a l'interprétation d'un quantifieur existentiel, alors que le premier correspond à un quantifieur universel.

Les deux types de constructions, NC et DN, ne posent pas les mêmes problèmes, comme on va le voir. C'est l'analyse des énoncés du type de (1)

et (2) qui est problématique, et qui pourrait conduire, avec d'autres phénomènes, à une révision du traitement des phénomènes de «portée».

1. La notion de portée

La notion de portée appliquée à la négation est bien connue (pour le français, voir Heldner 1981; Muller 1991) mais sa définition varie fortement selon les analyses: chez Heldner, elle est définie de façon pragmatique, pratiquement comme la cible de l'emploi de la négation. J'ai montré dans Muller 1991 qu'il valait mieux décrire la portée comme un domaine et je prends comme structure pertinente pour définir ce domaine l'architecture prédicative de l'énoncé, c'est-à-dire l'ensemble des relations hiérarchiques qui tiennent aux relations de prédicat à arguments, ces relations sous-tendant l'organisation plus structurée des constructions syntagmatiques (pour le détail de cette analyse, de type modulaire, voir Muller 2002). Cette notion de domaine a été également utilisée par Nølke 1994 d'une façon assez semblable. En généralisant aux autres prédicats «porteurs de scope», je définis la portée d'un opérateur comme le domaine où l'action de cet opérateur se manifeste, soit sur la forme et le sens (par exemple, dans la portée de la négation, l'occurrence des termes à polarité négative tels les indéfinis non spécifiés, *qui que ce soit*, *quoi que ce soit*), soit uniquement sur le sens (par exemple, toujours dans la portée de la négation, le sens non spécifié de *quelqu'un* en (1) ou encore l'interprétation en termes de totalité d'un quantifieur minimal en (2), opposés aux sens respectivement spécifié de (1') et au sens propre de (2')):

- (1) *Je ne crois pas que quelqu'un vienne.*
- (1') *Je crois que quelqu'un est venu.*
- (2) *Je ne crois pas qu'il puisse résoudre le problème le plus simple.*
- (2') *Il a pu résoudre le problème le plus simple.*

Dans la littérature sur la portée, les opérateurs pris en compte sont la négation, les quantifieurs¹ (j'emploie ce terme pour les formes linguistiques

¹ Quelques références générales parmi de très nombreuses études (la littérature est surabondante): sur la négation et les quantifieurs (y compris les existentiels et indéfinis), Attal (1979, 1994), Fauconnier (1976, 1984), Muller (1991), Larrivée (2001); sur la

liées à la quantification, et je réserve le terme de quantificateur aux opérateurs logiques), les existentiels (en partie des quantificateurs, mais il existe des quantificateurs non existentiels, comme les distributifs *tous*, *chaque*, et le pluriel défini), plus rarement les adverbes ou les circonstanciels.

Les interactions de portée entre négation et adverbes sont bien connues (Muller 1991). On peut les analyser assez naturellement comme relevant de la hiérarchie des opérateurs modificateurs du verbe. Suivant les analyses de Harris, reprises par Gross (cf. pour plus de détail Muller 2002), je considère les adverbes non argumentaux comme des opérateurs dont le verbe est un argument: c'est le seul traitement cohérent des modificateurs du verbe en structure liée. L'adverbe, qui n'est pas argument du verbe, est à considérer comme un segment prédicatif dont la position d'argument est une «action» ou un «état», position dans laquelle peut entrer un verbe. Cette analyse est également celle de C. Molinier et F. Levrier (2000), exposée dès l'avant-propos (Molinier & Levrier: 18) de leur livre sur les adverbes. Rien n'exclut une chaîne de prédicats adverbiaux dans la même structure, révélée le plus souvent par l'ordre des mots, par exemple dans:

- (3) *Il ne comprend pas toujours.*
 (3') *Il ne comprend toujours pas.*

En (3) et (3'), la hiérarchie prédicative diffère, la négation ayant dans sa portée l'adverbe en (3), alors que c'est l'inverse en (3'), le verbe étant dans la portée des deux autres opérateurs. Il n'y a pas de limite absolue à ce type de construction empilant les prédicats:

- (4) *Luc n'est vraiment pas très souvent complètement détendu.*

Le traitement approprié de ces phénomènes est à placer, du moins dans la perspective d'une grammaire de construction des énoncés, au niveau de l'architecture prédicative qui sous-tend la syntaxe de la phrase et au moins en partie l'ordre des mots. On peut représenter simplement la portée des opérateurs par des structures parenthétiques délimitant les prédicats:

- (4') *vraiment (pas (très (souvent (complètement (est détendu (Luc))))))*

La représentation (4') ne donne pas autre chose que les relations hiérarchiques des éléments prédicatifs. Elle laisse de côté d'autres considérations essentielles pour la syntaxe, telles que l'intégration des termes — ainsi, il est

distributivité: Junker (1995), Muller (2001). Sur les adverbes et la négation, Heldner (1981).

très probable que *très* soit étroitement associé à *souvent* — ainsi que les distinctions à faire entre «noyau» (Muller 2002: 47) et «expansions», distinctions qui conduiront à organiser l'énoncé structuré autour du prédicat verbal en faisant des adverbes, bien que prédicats dominants, des termes fonctionnellement dépendants. Le noyau est l'élément prédicatif qui détermine la catégorie grammaticale de l'ensemble syntagmatique², comme le montre l'intégration de (4) dans une position d'argument d'un verbe:

(5) *Je crois que Luc n'est vraiment pas très souvent complètement détendu.*

En (5), l'énoncé est obligatoirement introduit par la conjonction *que*, qui est directement liée au noyau (le verbe) par delà les prédicats adverbiaux dominants.

2. Relations de portée indirectes

Les constructions adverbiales hiérarchisées décrites ci-dessus ne sont pas les seules qui relèvent d'analyses en termes de portée. Les expressions circonstancielles portant sur un même verbe sont-elles en interaction? Au contraire des adverbes de (4), il n'y a aucune raison de supposer une hiérarchie prédictive entre les circonstanciels dans (6):

(6) *Pierre a déjeuné à midi au restaurant avec Marie.*

On peut supposer que chaque expression circonstancielle a pour position d'argument quelque chose comme «action / état», position dans laquelle entre le verbe «a déjeuné». De ce fait, on peut dire qu'elles mettent en facteur commun le verbe, sans interaction prédictive entre elles.

Une représentation (non conventionnelle!) adéquate de la structure prédictive de (6) serait probablement une structure ouverte vers le haut, dans laquelle les constants *à midi*, *au restaurant*, *avec Marie*, indépendants l'un de l'autre, prendraient comme argument commun *a déjeuné*. Il n'y aura *a priori* pas d'interaction entre ces termes.

² Probablement aussi les restrictions de sélection (cf. Muller 2002). Ainsi, ce ne sont pas les adverbes ou la négation qui vont dicter au syntagme verbal dans lequel ils sont insérés les classes sémantiques des compléments.

Cependant, des interactions existent quand même dans l'interprétation, probablement assez différentes de celles causées par des hiérarchies prédicatives; en témoigne par exemple (7):

(7) *Pierre déjeune tous les midis au restaurant.*

En (7), l'interprétation du locatif «au restaurant» est dépendante de celle du circonstanciel de temps: malgré l'article défini dans *au*, la référence peut changer (le restaurant n'est peut-être jamais le même et dans ce cas, l'interprétation de ce SN est liée distributivement à «chaque midi»). La présence d'un quantifieur universel n'est pas indispensable:

(7') *Pierre déjeune le midi au restaurant*

La variabilité tient ici à l'interprétation habituelle du verbe plus qu'au circonstanciel de temps lui-même. Le traitement adéquat de ce type de portée semble moins syntaxique (après tout, l'architecture prédicative est en quelque sorte le squelette de la syntaxe de l'énoncé). On adoptera pour le distinguer du précédent la qualification de «portée indirecte» et on y verra des phénomènes conceptuels qui peuvent, ou non, modifier l'interprétation sans retentissement syntaxique (du type des phénomènes analysés par Fauconnier 1984).

3. La portée des indéfinis

On sait que les indéfinis ont des fonctions de prédicats existentiels, et qu'ils peuvent entrer en interaction en termes de portée: théoriquement, (8):

(8) *Trois chiens ont attaqué deux chats.*

permet une interprétation selon laquelle six chats au total ont été attaqués: chacun des trois chiens a attaqué deux chats. Classiquement, les représentations de portée sont dans ce cas des hiérarchies d'opérateurs de type existentiel, liant les quantifieurs. Ces derniers se distinguent des adverbes en ce qu'ils sont aussi des éléments constitutifs de la détermination nominale, donc des arguments, ce qu'on peut représenter par une variable distributive sur chaque domaine de quantification; de façon simplifiée, le sens de (8) serait représenté par (8')

(8') *trois chiens: x (deux chats: y (x a attaqué y))*

Cependant, contrairement aux adverbes hiérarchisés de (4) ci-dessus, et comme dans le cas des circonstanciels, les quantifieurs définissent indépendamment l'un de l'autre une relation au verbe et les interactions de portée ne sont pas automatiques. L'interprétation en termes de portée distributive est souvent facultative et il suffit d'ajouter un quantifieur dans l'énoncé pour rendre la lecture distributive à peu près impossible. Il semble que la distributivité des quantifieurs soit dans ce cas plus une affaire de représentations mentales que de syntaxe, et qu'on ait intérêt à distinguer ces interprétations de celles résultant d'une hiérarchie de prédicats: une interprétation possible de (8) est celle dans laquelle trois chiens au total ont attaqué deux chats, sans effet multiplicatif. Cette interprétation est quelquefois qualifiée de lecture de groupe, ce qui est impropre: il faudrait parler de lecture-somme³, par exemple pour (9) dans la situation où un commerçant fait le bilan de sa journée de travail:

(9) *Dix-sept clients ont acheté aujourd'hui vingt-trois cravates.*

Ce qui caractérise ces constructions, c'est que les quantifieurs construisent d'abord un prédicat nominal indéfini, à l'intérieur duquel leur argument est le nom; ce prédicat nominal indéfini entre ensuite dans la structure prédicative du verbe, et ce n'est qu'indirectement que les deux SN indéfinis de (9) peuvent interagir. La façon même dont l'interaction se fait, étroitement liée à l'ordre des syntagmes, à la plausibilité d'un sens distributif, à la complexité ou non de l'énoncé, suggère une analyse assez différente de celle vue dans les hiérarchies d'opérateurs, et il est peut-être opportun de la décrire, comme celle des circonstanciels, en termes de portée indirecte.

4. Les indéfinis négatifs: négatifs inhérents ou incorporant une négation.

Les indéfinis négatifs (les semi-négations comme *personne, rien, aucun, jamais...*, mots associés à l'occurrence de *ne* et l'absence de *pas* autour du verbe) ajoutent à la complexité d'analyse des indéfinis un élément supplé-

³ Il n'y a pas de réalité conceptuelle d'un groupe: l'expression «au total» caractérise bien le sens, montrant que c'est le locuteur qui associe ensemble une suite complexe d'événements dissociés.

mentaire, la négation, élément traité tantôt comme un trait sémantique, tantôt comme un élément morphologique incorporé.

Ces termes cumulent les problèmes: en tant qu'indéfinis, ils sont en rapport avec les problèmes d'interprétation existentielle ou universelle des indéfinis. Il est d'ailleurs difficile de leur appliquer la «condition de nouveauté» décrite par F. Corblin (2002: 22), puisque leur existence référentielle est par définition mise en cause. Ils comportent un sens négatif, qui débordé du plan local puisque ce sens négatif va également marquer le verbe dont ils sont arguments. Enfin, ils peuvent être cumulés sans leur valeur négative (Concordance négative) ou bien donner lieu à des lectures à double négation (DN):

(10) *Personne ne m'a rien dit*

NC: = Il n'est pas vrai que quelqu'un m'ait dit quelque chose / il n'y a personne qui m'ait dit quelque chose / il n'y a rien que quelqu'un m'ait dit.

DN: = Il n'y a personne qui ne m'ait rien dit / tout le monde m'a dit quelque chose.

Généralement, quand on s'intéresse aux phrases à indéfinis négatifs, on s'interroge sur le sens de négation simple ou de double négation de l'énoncé. On ne s'interroge guère par contre sur un autre aspect du sens, qui tient au type d'interaction des négatifs. On le voit ci-dessus, les mots négatifs sont indépendamment l'un de l'autre des arguments ou des circonstants ayant en commun le même verbe, marqué comme négatif au moins à l'écrit par la particule *ne*. Les conditions sont donc les mêmes que celles décrites ci-dessus sous le nom de portée indirecte pour les quantificateurs et les circonstanciels.

Les hypothèses courantes sur la relation liant indéfini et négatif dans ces termes relèvent de deux classes d'explications (cf. de Swart 2001):

1°) On analyse l'indéfini négatif comme un indéfini d'abord, devenant négatif par interaction syntaxique avec une négation. A la source (dans l'histoire récente), se trouve l'analyse transformationnelle sur l'anglais de Klima (1964), liant par transformation les négatifs aux indéfinis, et les indéfinis aux indéterminés (*no* provenant de *any*, lui-même dérivé de *some*). Dans la plupart des analyses ultérieures, les négatifs sont liés aux termes à polarité négative (IPN) de même forme (emplois «positifs»). Ces analyses sont le plus souvent celles de romanistes (p.ex. Rizzi 1982, Bosque 1980, Muller 1991). Par exemple, «personne» (qui a encore des emplois comme TPN non négatif) est analysé comme un indéfini non spécifié dans la portée d'une

négation sémantique, négation dont il prend le sens et dont il neutralise l'occurrence en position postverbale (la corrélation étant caractérisée par l'étiquette *association négative* proposée par Milner 1979).

La négation reste ainsi distincte de sa localisation lexicale. C'est un point important, car la négation sémantique a une portée globale, sur la proposition dans son ensemble, alors que l'indéfini, dans ses fonctions soit d'adverbe circonstanciel, soit d'argument, aura plutôt une portée localisée.

Les avantages sont les suivants: on décrit directement les emplois à polarité (ils sont basiques); on décrit directement le processus diachronique, encore en cours, qui tend à la spécialisation des mots négatifs; on décrit très facilement la double négation, du moins dans une linguistique qui n'est pas celle de la sémantique lexicale: la négation double suppose la possibilité d'une paraphrase dans laquelle les deux opérateurs de négation ont chacun leur portée, l'une incluant l'autre, et sa compréhension nécessite une analyse polyphonique de l'énonciation de la phrase négative: la négation double est presque toujours une réplique négative contestant une phrase déjà négative.

Le problème apparent, c'est l'interprétation négative des emplois isolés des indéfinis négatifs (cela dépend de l'analyse syntaxique). Mais un mot dans un emploi isolé est une prédication en soi, il peut souvent correspondre à des processus réguliers de construction de phrases elliptiques, et si on admet que les négatifs absorbent d'une façon ou d'une autre le marqueur de négation, cela vaut aussi dans ce cas.

2°) L'autre série de solutions part de l'hypothèse que les indéfinis négatifs sont de façon inhérente des négatifs; c'est souvent une analyse de type lexicaliste qui propose cette solution; en français, la thèse de Gaëlle Recourcé; c'est la position de Haegeman et de Zanuttini. Il faut alors, dans les cas de NC ou de TPN, neutraliser les traits négatifs en trop. On perd aussi la notion illocutoire de négation de phrase, identique par ses propriétés dans les phrases à indéfinis négatifs et les phrases à négation verbale. L'avantage très relatif, c'est la description «réaliste» du sens isolé des mots négatifs. La description de la double négation est naturelle, mais pourquoi n'a-t-on pas trois négations dans le cas de trois termes négatifs (du type *personne n'a rien dit à personne*)? On peut légitimement se le demander dans ce cas (Corblin & Tovena, 2001: 99). Il en va différemment dans l'autre type de solution, où la négation est un opérateur distinct: l'analyse polyphonique de la double négation exclut pratiquement d'avoir plus de deux négations qui s'opposent dans une seule phrase, alors que rien n'exclut d'avoir de nombreux indéfinis négatifs selon les positions d'arguments et les modificateurs adverbiaux utili-

sés. La distorsion entre NC (autant de mots négatifs qu'il est nécessaire) et DN (deux négations au maximum qui s'opposent) est plus naturelle dans la solution distinguant négation et indéfini.

Je vais par conséquent rester dans le cadre de la première série de solutions, en supposant qu'on peut disjoindre, dans l'analyse prédicative — à ce niveau exclusivement — l'opérateur de négation de l'opérateur indéfini particulier qui lui est associé. Cela est d'autant plus facile pour le français que tous les indéfinis négatifs ont des emplois comme termes à polarité négative (Muller, 1991).

5. Les relations de portée des indéfinis négatifs entre eux

Pour analyser *personne n'est venu*, on supposera que la phrase négative, avec sa valeur illocutoire particulière (*ce n'est pas le cas que...*), construit un énoncé polyphonique s'opposant à une possible assertion *quelqu'un est venu*. La portée de la négation rend non spécifié l'indéfini argument, donc la phrase à construire possède un squelette prédicatif qui pourrait aboutir aussi, *grosso modo*, à quelque chose comme: *Il n'est pas vrai qu'il y ait quelqu'un (qui ce soit) qui soit venu*.

Soit la représentation schématique suivante de la base prédicative:

NEG (*quelqu'un*: x (x est venu)) \dashrightarrow NEG (*«personne»*: x (x est venu))

La réalisation *personne* se fera dans ce contexte intermédiaire. Cette réalisation conduit à une corrélation: l'assimilation de la sémantique de la négation de phrase par *personne* et en revanche la réalisation syntaxique par *ne* seul de la négation verbale. Dans certaines langues, il y a alors préfixation négative sur l'indéfini — le français se contente de variantes lexicales spécialisées à ces contextes, et tendant à se spécialiser exclusivement à la portée de la négation.

Lorsqu'il y a plusieurs TPN dans les mêmes conditions, on obtient naturellement NC:

- (11) *Personne ne me dit jamais rien.*
= *Il n'est pas vrai que quelqu'un me dit quelquefois quelque chose.*

soit, avec une seule négation:

- (11') NEG (*quelqu'un*: x , *quelquefois*: t , *quelque chose*: y (x me dit y en t))

La négation est alors l'opérateur dominant; les indéfinis sont dans la même situation que des circonstanciels ou des indéfinis existentiels non négatifs (comme ces derniers, ils ont le verbe en commun comme argument); à cela s'ajoute leur commune dépendance par rapport à la négation. La question qui se pose alors est de savoir si les indéfinis sont à ordonner entre eux; si oui, seul l'un d'entre eux est dans la portée immédiate de la négation. On a souvent dit dans la littérature sur cette question que le premier indéfini négatif rencontré est le seul véritablement négatif, les autres étant des items à polarité, mais la distinction est passablement artificielle parce qu'on peut montrer que l'ordre n'est pas un facteur déterminant. L'autre question qui se pose est de savoir si les indéfinis négatifs ont nécessairement entre eux des interactions de portée, de telle façon que le sens de ceux qui sont dans la portée des autres est modifié. Dans la représentation (11'), la solution adoptée est celle décrite ci-dessus en termes de «portée indirecte» plutôt que de portée hiérarchisée: rien n'indique en (11) que les trois indéfinis aient en tant que tels des relations de portée déterminables. Cela ne veut pas dire que ce soit toujours le cas. Il peut évidemment se faire qu'un des indéfinis ait comme point d'incidence un autre indéfini: par exemple, *plus* lié à *personne* dans *plus personne n'est venu*; dans ce cas, le syntagme *plus personne* est syntaxiquement hiérarchisé et il y a une relation de portée hiérarchique ou directe entre les deux indéfinis. Si *plus* a un autre point d'incidence, le sens est modifié: *personne n'est plus venu*: le *plus* quantifie alors sur le temps, alors que dans le premier cas, il quantifie sur le nombre des personnes impliquées. Dans ce second cas, on retrouve les configurations nommées ci-dessus portée indirecte, dans lesquelles les indéfinis ont en commun de porter sur le verbe, mais ne sont pas directement hiérarchisés entre eux, du moins en tant que prédicats. On remarquera que Concordance négative s'applique aussi facilement aux configurations à portée hiérarchique ou directe qu'à celles à portée indirecte. La double négation se retrouve plutôt dans la configuration à portée indirecte, mais il n'est pas exclu dans certains cas particuliers qu'elle soit identifiable dans la configuration hiérarchique de portée, par exemple dans:

- (12) *Boumediene n'est plus que le colonel qui bouscula jadis la République, mais le père des lois...*
(dans Muller 1991: 268)

Il faut comprendre en (12): *ce n'est plus le cas ...portant sur B. n'est que le colonel*; donc un *plus* négatif porte sur un *ne...que* déjà négatif et il y a négation double hiérarchisée, *que* ayant le sens ici d'un adverbe de type *seulement*.

6. La relation de portée immédiate.

Je vais maintenant préciser un peu plus les conditions structurales de réalisation des indéfinis négatifs.

On supposera que les indéfinis négatifs lient trois positions syntaxiques et sémantiques:

1) La position d'argument, dans laquelle ils sont physiquement réalisés. Sur la phrase suivante, *personne* est argument de *rencontrer*:

(13) *Je n'ai exigé de rencontrer personne!*

2) La portée de la négation associée. Dans (13), la négation inclut dans sa portée le premier verbe, donc le second n'est qu'indirectement dans sa portée.

Ces deux relations ont une traduction syntaxique: l'indéfini est réalisé là où se construit la fonction argumentale; la négation marque par *ne* le premier verbe dans sa portée. Les deux relations sont disjointes.

3) La portée du noyau indéfini de l'indéfini négatif. Comme tout indéfini, ce noyau sémantique, en gros «quelqu'un» non spécifié pour l'item *personne*, est lié de façon existentielle à l'occurrence d'un verbe, comme on l'a vu ci-dessus, avec une portée qui se trouve «dominer» celle de ce verbe. Dans notre exemple, cet indéfini est négatif, il doit donc être en outre sous la portée de la négation. Cela lui donne deux possibilités de portée dans l'exemple (13):

— soit la portée étroite habituelle en phrase simple: limitée au verbe de sa proposition, donc ici au verbe *rencontrer* comme opérateur sur ce verbe.

— soit une portée large: incluant le verbe principal, puisque celui-ci est dans la portée de la négation. Les solutions possibles sont par conséquent:

(13-a) NEG (*j'ai exigé (quelqu'un: x (de rencontrer x))*)

Ou bien:

(13-b) NEG (*quelqu'un: x (j'ai exigé (de rencontrer x))*)

La situation (a) permet effectivement l'occurrence de l'indéfini *personne* mais probablement pas dans l'énoncé de départ; (13) ne permet que le schéma de portée décrit en (b), avec le sens un peu particulier de:

(13") *Il n'est pas vrai qu'il y a quelqu'un que j'ai exigé de rencontrer.*

La lecture (a) permet ce qu'on nomme les emplois positifs des indéfinis négatifs, donc sans lien direct avec la négation, celle-ci se réalisant logiquement sur le verbe:

(13') *Je n'ai pas exigé de rencontrer personne (=qui que ce soit).*

Dans Muller 1991, j'ai donné des arguments pour cette analyse, qui suppose donc une relation de *portée immédiate* entre la négation et l'indéfini négatif dans les cas d'association négative (sans «pas»), et à l'inverse qui pose que les indéfinis dans les emplois positifs sont employés comme des items à polarité, sans contact direct avec la négation: l'opérateur qui les lie est toujours, soit un contexte à polarité non négatif, soit l'amalgame d'une négation avec au moins un autre opérateur intermédiaire, tel que le verbe principal ici.

Parmi ces arguments, on peut voir que l'intercalation d'un opérateur entre la négation et l'indéfini bloque la réalisation de l'indéfini négatif:

(14) *On ne voit pas souvent quelqu'un dans ce trou perdu.*

Ici, l'adverbe «souvent» est intercalé, si bien que le schéma de portée est le suivant:

(14') *NEG (souvent (quelqu'un: x (on voit x dans ce trou perdu)))*

et l'indéfini ne peut se réaliser en *personne*, les conditions d'emploi positif n'étant plus réunies en français moderne dans ce cas. Dans (15):

(15) *On ne voit souvent personne dans ce trou perdu.*

le sens n'est pas le même; on a l'une ou l'autre des lectures suivantes:

(15') *Souvent, on ne voit personne...*

(15'') *Il n'y a personne que l'on voit souvent.*

consistant soit à mettre hors de la portée de la négation *souvent*, soit à le placer plus loin de la négation que l'indéfini:

(15a) *Souvent (NEG (quelqu'un: x (on voit x)))*

(15b) *NEG (quelqu'un: x (souvent (on voit x)))*

Autre construction mettant cette contrainte de portée immédiate en évidence: on doit distinguer la portée de la négation dans les deux énoncés suivants:

(16) *Tous n'ont pas parlé à quelqu'un.*

(16') *Tous n'ont parlé à personne.*

On sait (Attal, 1979) que *tous* a la propriété de pouvoir être inclus dans la portée de la négation verbale qui le suit. Un sens possible de (16) est donc *ils ne sont pas tous à avoir parlé à quelqu'un*, ce qui veut dire que ce qui est dans la portée immédiate de la négation, c'est *tous*, pas l'indéfini. Avec *personne*, ce sens est impossible: la négation porte directement sur le prédicat indéfini et *tous* est hors de la portée⁴ de la négation.

La portée large des indéfinis négatifs est marquée par *ne*, comme on l'a vu, mais on doit supposer qu'en français parlé actuel, cette portée se passe de toute marque particulière:

(13^o) *J'ai exigé de rencontrer personne!*

On a l'impression ici que la portée est inversée: le mot négatif fonctionnel est *personne*, en fin d'énoncé, et pas *ne* (qui est facultatif); cette portée inverse est évidemment un contre-exemple⁵ à la généralisation sur l'ordre (*Neg-first*) que tentent d'établir Corblin et Tovenà (2001: 103); même limitée aux langues romanes, elle ne s'applique pas au français parlé, au catalan, à la plupart des dialectes occitans. C'est un argument pour rejeter les relations d'ordre entre indéfinis négatifs dans les constructions à Concordance négative. Cela ne vaut pas que pour le *ne*: l'occurrence de termes à polarité négative est possible avant l'indéfini négatif; on trouve des exemples tels que:

(17) *Je n'attache d'importance à rencontrer personne.*

(18) *Je n'ai envoyé de cadeau à personne.*

dans lesquels l'indéfini négatif, contre toutes les règles de définition de la portée en termes d'ordre, autorise des termes à polarité à sa gauche, comme le déterminant *de* (ici, ce n'est pas *ne* qui autorise cette construction). C'est peut-être également possible pour la série *qui que ce soit*:

(19) *Je n'ai envoyé quelque cadeau que ce soit à personne!*

⁴ Le sens supplémentaire de (16^o), théoriquement possible sur le modèle de (15^o): *il n'y a personne à qui tous ont parlé*, est impossible ici, peut-être pour des questions d'ordre relevant de ce qu'on a appelé la portée indirecte.

⁵ Il y a bien *ne* mais il ne joue aucun rôle en français familier.

7. Double négation et NC: les cas de DN

Si on prend pour acquis le résultat qui précède, c'est-à-dire la condition de portée immédiate entre négation et indéfini, on peut dans une certaine mesure décrire la double négation, mais on rencontre des problèmes pour décrire NC.

La double négation d'abord. Lorsque deux indéfinis négatifs figurent dans une phrase à double négation, on notera que l'interprétation sémantique de l'un et l'autre diffère fortement:

(20) *Personne n'a rien dit!*

Le premier négatif équivaut à *tout le monde*, et le second à *quelque chose*:

(20') *Tout le monde a dit quelque chose
(et non pas tout).*

Dans l'analyse que je fais de la double négation, chaque négatif peut rester dans la portée immédiate de la négation qui le justifie formellement, soit pour (20):

(20'') $NEG(\text{personne: } x (NEG(\text{rien: } y (x \text{ a dit } y))))$
= *il n'y a personne qui n'a rien dit*

La description des propriétés du second négatif tiendra à la portée de la première négation, en plus de celle de la seconde, sur ce terme: du fait de la seconde négation, il y a bien portée directe — hiérarchique — entre le premier indéfini et le second, ce dernier étant dans la portée d'une négation dépendante.

La question qui se pose alors est la suivante: faut-il aussi que la portée de la première négation ait dans sa dépendance immédiate — ou du moins sans autre interruption que le premier indéfini et la seconde négation — le second indéfini? Il me semble qu'on peut répondre par la négative. On peut en effet trouver devant le second indéfini négatif un adverbe «positif»:

(21) *Est-ce que quelqu'un parmi vous est totalement à jeun?*
– *Malheureusement non: personne ici n'a absolument rien bu!*

La réponse négative dans (21) implique pour «rien» une relation de dépendance immédiate de la négation incorporée dans l'indéfini, mais par contre une relation non immédiate avec la première négation, interrompue par *absolument* qui est également un opérateur à portée. Le sens résultant est:

(21') *Tout le monde a bu au moins un petit quelque chose.*

qui correspond pour le second indéfini à la combinaison *pas absolument rien*. D'une façon générale, les négatifs en deuxième position d'une double négation ont donc la possibilité d'avoir les modificateurs habituels: la syntaxe est ici nettement polyphonique, avec une hiérarchie des opérateurs: une seconde négation se superpose à un énoncé déjà négatif pouvant contenir des opérateurs hors de la portée de la négation: *il n'y a personne ici qui n'ait absolument rien bu*.

8. La portée des négatifs dans les cas de NC

Dans les emplois NC, on ne peut se contenter de poser que la négation doit avoir l'indéfini dans sa portée immédiate puisqu'il y a plusieurs négatifs pour une seule interprétation négative.

(10) *Personne ne m'a rien dit*

Si *personne* est bien dans la portée de la négation, au mieux *rien* est ici dans la portée de ce terme, et non de la négation; la traduction en termes hiérarchiques serait de façon préférentielle, compte tenu de l'ordre:

(22') NEG (*quelqu'un*: x (*quelque chose*: y (x m'a dit y)))

et si on adopte l'hypothèse d'une absence de hiérarchie entre indéfinis dans ce cas:

(22'') NEG (*quelqu'un*: x , *quelque chose*: y (x m'a dit y))

La première analyse est conforme à ce qu'on attend du deuxième indéfini s'il est un terme à polarité négative et non un négatif. Dans ce cas, l'alternance avec l'indéfini positif *quelque chose* dans son sens non spécifié devrait être possible:

(22a) *Personne ne m'a dit quelque chose (que ce soit).*

Cependant, les modificateurs intensifs devraient être exclus dans ce cas; or si on compare:

(23) *Personne ne m'a absolument rien dit.*

(23') **Personne ne m'a absolument dit quelque chose (que ce soit).*

on constate que l'acceptabilité de la variante indéfinie non négative n'accepte guère la modification par l'adverbe. Ce serait la même chose avec un atténuateur:

- (24) ?Personne n'a presque rien fait.
 (24') *Personne n'a presque fait quelque chose.

même s'il est vrai que *presque* est moins facile à utiliser dans la position de modifier d'un second négatif. Il en existe des exemples attestés:

- (25) ...je n'ai plus trouvé presque rien ridicule (Beauvoir, cité dans Muller 1991: 319)

On pourrait essayer de sauver l'hypothèse d'une portée hiérarchisée en supposant que le second indéfini dans l'énoncé (celui sur lequel porte un modifieur) est en réalité le premier dans la hiérarchie: ce serait un cas de portée inverse opposant l'ordre superficiel et la hiérarchie prédicative⁶. Cependant, cette solution serait inopérante si l'énoncé comporte aussi des modifieurs adverbiaux sur le premier indéfini: dans une représentation hiérarchique de la portée, l'un des deux adverbes doit inévitablement se trouver dans la portée d'une négation:

- (26) Vous avez tous bu quelque chose!
 – Non, absolument personne ici n'a absolument rien bu.
 (27) La lecture est interdite: absolument personne n'a droit à absolument aucun livre.
 (28) Quel est votre bilan d'activité?
 – Pas fameux: on peut dire qu'à peu près personne n'a à peu près rien fait.

On remarque qu'il n'est pas possible d'analyser ces phrases de façon hiérarchique puisque les adverbes ont pour argument immédiat l'indéfini négatif: si on paraphrase la réponse de (26) comme (26'), le second modifieur n'a pas de place dans le sens NC, avec une seule négation:

- (26') Il n'y a absolument personne ici qui ait (*absolument) rien bu

⁶ On dit souvent qu'en italien ou espagnol, il faut différencier les négatifs avant le verbe (alors sans négation) des négatifs qui le suivent (le verbe est alors accompagné de la négation verbale). Il n'y a pas tellement de différences en fait. En espagnol ou italien, on peut avoir aussi NC avec deux négatifs avant le verbe, p ex. (esp):

Nunca nadie vino (cf Floricic 2000: 150)

d'autre part, le négatif suivant le verbe nié peut aussi être construit avec «presque», pourtant exclu pour un simple terme à polarité:

Non è venuto quasi nessuno (idem, 217)

9. Vers une solution

Dans mon analyse de 1991, j'avais supposé que la condition de dépendance immédiate portait non sur l'indéfini isolé, mais sur une chaîne d'indéfinis sans interruption par un autre opérateur; dans la description ci-dessus, les noyaux sémantiques «quelqu'un» et «quelque chose» se suivent sans interruption. L'hypothèse d'une chaîne ininterrompue de négatifs permet alors de maintenir l'hypothèse classique d'une interaction de portée des indéfinis entre eux, l'ordre d'occurrence étant plus ou moins le reflet de l'ordre hiérarchique de la portée, et reste compatible avec les deux solutions envisageables, non exclusives d'ailleurs l'une de l'autre: la chaîne d'indéfinis négatifs peut être organisée hiérarchiquement dans certains cas, ou bien réaliser la configuration de portée indirecte vue ci-dessus lorsque les opérateurs n'interagissent pas. Certaines séquences de négatifs sont certainement hiérarchisées, par exemple la suite *plus personne* dans laquelle *plus* prend une valeur de quantifieur sur *personne*. Dans les exemples vus ci-dessus, l'absence de hiérarchie des négatifs permettrait d'expliquer la double occurrence d'un modifieur adverbial: l'adverbe, intensif ou atténuateur, est rendu possible par l'absence de hiérarchie en cas de portée indirecte. En effet, dans l'interprétation NC, chaque négatif est potentiellement porteur de l'interprétation négative; ainsi, comme dans les cas de lecture somme des quantifieurs, une phrase telle que la réponse de (28) se lit indifféremment comme suit: *à peu près personne n'a fait quelque chose / à peu près rien n'a été fait par quiconque*. Le modifieur adverbial est également construit localement, étant lié au trait de négation. Cela est totalement exclu en cas de portée hiérarchique, comme le montre la comparaison des deux énoncés suivants:

(29) *Absolument plus personne n'est entré.*

(29*) **Absolument plus absolument personne n'est entré.*

Dans de telles séquences, le modifieur adverbial ne peut d'ailleurs porter sur le second négatif (dans l'interprétation NC évidemment):

(30) **Plus absolument personne n'est entré*

On verra par conséquent dans les modificateurs adverbiaux des négatifs — intensifieurs ou atténuateurs — des modificateurs locaux, légitimés par l'interprétation négative possible de l'indéfini, donc seulement possibles lorsque celui-ci n'est pas dépendant d'autre chose que de la négation. La possible co-occurrence de plusieurs modificateurs adverbiaux sur des négatifs

en situation de Concordance négative est alors une conséquence de la non localisation de la négation dans l'énoncé: au même titre que des marques morphologiques de négation cumulées dans certaines langues (par exemple en anglais: *nobody did nothing*), les modificateurs adverbiaux sont liés à une chaîne partielle de portée de la négation, celle qui lie le négatif au verbe, indépendamment des autres arguments de celui-ci. Il faut alors distinguer, dans la portée globale, des constructions locales qui ne sont pas en compétition l'une avec l'autre. J'ai proposé (Muller 2003) de nommer *champ* un sous domaine de portée liant un prédicat existentiel à son verbe, ou une chaîne adverbiale au verbe argument. Les constructions décrites sous le terme de portée indirecte sont donc des associations de plusieurs champs non hiérarchisés, justifiant aussi bien les interprétations locales de la quantification que les interprétations du type de Concordance négative. Dans cette optique, nos adverbes sont exclusivement des modificateurs de champ.

Il faudrait cependant expliquer encore une propriété assez étrange en apparence de ces modificateurs: ils doivent être cohérents sémantiquement entre eux, ce qui peut sembler en contradiction avec ce qui vient d'être dit. On trouvera normalement soit des intensificateurs, soit des atténuateurs, jamais le mélange des deux dans les phrases à NC:

(31) *Presque personne n'a absolument rien fait.*

Cette phrase n'est pas inacceptable; mais si elle est prononcée, elle est automatiquement interprétée comme un cas de négation double. On peut y voir une manifestation de la portée globale cette fois, en termes de cohérence: l'interprétation NC n'est cohérente que si les champs distincts sont compatibles entre eux. Or dans (31), le champ construit par *personne* serait: *presque (personne: x (x a fait y))*; cela impose une interprétation particulière du champ construit par l'indéfini indicé par (*y*). Si on regarde maintenant le champ construit par *rien: absolument (rien: y (x a fait y))*, ce champ impose une interprétation contradictoire. Dans le premier cas, le sens local du champ imposé pour (*y*) représente une faible quantité, et dans le second cas il est posé que le quantifieur résultant est «absolument» nul. Les modificateurs agissent de façon contradictoire, et imposent par conséquent une lecture polyphonique de l'énoncé, faisant supposer une négation double: *il n'y a presque personne qui n'a absolument rien fait.*

Une autre solution envisageable consisterait à poser que les modificateurs réalisent en réalité un seul et même prédicat sémantique (de même que plusieurs marques négatives réalisent une seule négation dans les phrases

NC). Il y aurait ainsi, soit un modifieur de type «intensif», soit un modifieur de type «atténuatif», réalisé morphologiquement sur plusieurs négatifs. La solution est séduisante, mais elle impose une analyse sémantique de la prédication adverbiale puisque les modificateurs peuvent être morphologiquement — et plus ou moins sémantiquement — distincts:

(32) *Pratiquement personne n'a à peu près rien fait.*

(33) *Vraiment personne n'a absolument rien dit.*

Il faudrait articuler la construction de la prédication en termes morpho-lexicaux avec ses soubassements sémantiques pour aller plus loin. Il est probable que les deux solutions envisagées ne seraient pas en contradiction.

10. Conclusion

Les modificateurs adverbiaux sur les phrases à négatifs multiples rendent nécessaire une distinction entre la portée hiérarchique — directe — des prédicats, et des phénomènes de portée indirecte dus à l'interaction d'opérateurs non hiérarchisés dans un même énoncé. Cette distinction, indépendamment nécessaire pour traiter de la quantification multiple ou de la distributivité, permet d'expliquer l'occurrence de modificateurs adverbiaux multiples dans les constructions ayant plusieurs négatifs. Dans les constructions à Concorde négative, chaque adverbe porte sur un sous domaine de portée, étant associé à un négatif potentiellement interprété comme porteur de la négation sémantique unique de l'énoncé. Il y a donc potentiellement autant de modificateurs adverbiaux qu'il y a de champs en interaction, chaque adverbe étant lié à une interprétation négative possible de son champ. Chaque sous domaine doit évidemment être cohérent avec l'ensemble, ce qui exclut des modificateurs contradictoires. Les modificateurs adverbiaux sont alors des modificateurs de champ, et leur présence concrétise l'absence d'interaction des négatifs dans une langue à Concorde négative, comme le français, qui ne réalise pas de morphème de négation dans ses indéfinis négatifs.

Bibliographie

- Attal, P. (1979). *Négation et quantificateurs*. Thèse, Paris-8.
- Attal, P. (1994). *Questions de sémantique*. Louvain-Paris: Peeters.
- Bosque, I. (1980). *Sobre la negación*. Madrid: Catedra.
- Corblin, Fr. & L. M. Tovenà (2001). On the multiple expression of negation in Romance. In Y. D'Hulst, J. Rooryck & J. Schrotten (Eds), *Romance Languages and Linguistic Theory. Selected papers from 'Going Romance' 1999* (87-115). Amsterdam: John Benjamins.
- Corblin, Fr. (2002). *Représentation du discours et sémantique formelle*. Paris: PUF.
- De Swart, H. (2001). Indéfinis négatifs et concordance négative en français. In G. Kleiber, B. Laka & L. Tasmowski (Eds), *Typologie des groupes nominaux* (167-187). Rennes: Presses Universitaires.
- Fauconnier, G. (1976). *Etude de certains aspects logiques et grammaticaux de la quantification et de l'anaphore en français et en anglais*. Thèse, Paris-7 et Paris: Champion.
- Fauconnier, G. (1984). *Espaces mentaux*. Paris: Editions de Minuit.
- Floritic, Fr. (2000). *Aspects de la négation en italien: le cas des marqueurs non et nessuno*. Thèse, Paris 3.
- Haegeman, L. (1995). *The Syntax of Negation*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Heldner, C. (1981). *La portée de la négation*. Stockholm: Norstedts tryckeri AB.
- Junker, M.O. (1995). *Syntaxe et sémantique des quantifieurs flottants tous et chacun. Distributivité en sémantique contextuelle*. Genève: Droz.
- Klima, E. (1964). Negation in English. In J. Fodor & J. Katz (Eds), *The Structure of Language* (246-323). Englewood Cliffs: Prentice Hall.
- Larrivé, P. (2001). *L'interprétation des séquences négatives*. Louvain-La Neuve: Duculot.
- Milner, J.C. (1979). Le système de la négation en français et l'opacité du sujet. *Langue Française*, 44, 80-105.
- Moliner, Ch. & F. Levrier (2000). *Grammaire des adverbes. Description des formes en -ment*. Genève-Paris: Droz.
- Muller, C. (1991). *La négation en français*. Genève: Droz.
- Muller, C. (2001). Les déterminants indéfinis, entre condition de nouveauté et liage distributif. In X. Blanco, P.A. Buvet & Z. Gavrilidou (Eds), *Détermination et formalisation* (255-271). Amsterdam: John Benjamins.
- Muller, C. (2002). *Les bases de la syntaxe*. Bordeaux: Presses Universitaires.
- Muller, C. (2003). Les déterminants indéfinis négatifs *aucun* et *pas un*: portée, référence, interactions. *Verbum*, XXV, 61-80.
- Nolke, H. (1994). *Linguistique modulaire*. Louvain-Paris: Peeters.
- Recourcé, G. (1995). *L'association négative en français. Etude linguistique et formelle de la particule «ne»*. Thèse, Paris-7.
- Rizzi, L. (1982). *Issues in Italian Syntax*. Dordrecht: Foris.
- Zanuttini, R. (1991). *Syntactic Properties of Sentential Negation. A comparative study of Romance Languages*. PhD, Pennsylvania.